



## **AVIS OFFICIEL N° 2018-09**

### **ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE** **Lundi 10.12.2018 à 20h15** **à l'école, salle de classe au rez-de-chaussée**

#### **Ordre du jour :**

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée\*.
2. Budget 2019 et taxes y relatives\*.
3. Discuter et voter le nouveau règlement scolaire local du cercle scolaire primaire Franches-Montagnes Est.
4. Discuter et voter les modifications à apporter au Règlement d'organisation et d'administration du Syndicat des communes des Franches-Montagnes.
5. Discuter et voter le financement et l'achat d'un logiciel informatique pour l'administration communale.
6. Statuer sur la demande de droit de cité déposée par M. Oberli Samuel.
7. Divers et imprévus.

\* Les documents mentionnés aux points 1 et 2 sont à disposition sur le site Internet de la commune ou sur demande auprès de la secrétaire communale dès le lundi 03.12.2018. Les règlements mentionnés aux points 3 et 4 sont déposés publiquement, 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale, au secrétariat communal et sur le site Internet où ils peuvent être consultés.

---

### **MISE AU CONCOURS** **AGENT/E COMMUNAL/E AVS**

C'est avec regret que le Conseil communal a pris acte de la démission de Mme Marie-Claire Mathys au poste d'agente communale AVS avec effet au 31.12.2018.

Par conséquent, nous mettons au concours ce poste, avec entrée en fonction au 01.01.2019.

Les postulations seront adressées à l'administration communale jusqu'au **vendredi 30 novembre 2018**.

---

### **TRAVAUX DIVERS - TACHERONS**

Le Conseil communal cherche occasionnellement des personnes disponibles en journée pour effectuer des petits travaux tels que du martelage, cubage, pose des jalons, etc... Ce travail est rémunéré au tarif communal fixé annuellement avec le budget. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer au secrétariat communal jusqu'au vendredi 30.11.2018.

Avec nos salutations les meilleures  
Le Conseil communal